



Cimetière

Le cimetière actuel est situé au sud du Bourg, en face du Logis (*autrefois, demeure des seigneurs de Brie, la famille de Nesmond*). Il est fort ancien car on y a trouvé de nombreux tombeaux du X^{ème} siècle.

Autres lieux d'inhumation connus

Autour et dans l'église

Des actes d'état civil tenus par le clergé avant 1789 et des ossements découverts autour de l'église prouvent l'existence d'un cimetière autour de Saint Médard ; l'intérieur de l'église servit aussi de lieu de sépulture.

Dans d'autres lieux dispersés dans les villages de la commune

Au cimetière des Fauconnières

Vers 1777, le seigneur de Brie décida de déplacer le cimetière qui se trouvait en face de son château dans un champ situé à la Fauconnière (*chemin de la Cure aujourd'hui*). Cette décision provoqua une vraie révolution, au point de voir figurer sur les actes d'enterrement la présence d'un sergent royal.

De nombreux incidents montrèrent l'exaspération d'une population qui n'acceptait pas le nouveau cimetière. On alla même jusqu'à y déterrer des morts pour les porter dans l'ancien. De nombreux procès eurent lieu mais le seigneur les gagna toujours.

A la Révolution, Philippe de Nesmond émigra. Le cimetière de la Fauconnière fut vendu comme bien national en 1794. Les murs servirent à construire les habitations alentour.

L'ancien cimetière redevint le cimetière officiel de la commune.



Dans la première partie du XIX^{ème} siècle, le cimetière n'était pas entretenu et servait de pâture aux animaux.

A partir de 1845, le cimetière fut clos. Un premier plan d'aménagement des fosses et des allées fut mis en place avec deux allées qui se coupaient perpendiculairement au centre du cimetière. A leur intersection, s'élevait la haute colonne de pierre qui porte la croix. Les corps étaient inhumés dans tous les sens. Des ronces et des buissons recouvraient beaucoup de sépultures.

Au début du XX^{ème} siècle, la route qui sépare le Logis du cimetière est construite (*rue du Bourg aujourd'hui*) ce qui nécessita la construction d'un mur de soutènement le long de cette route. Ensuite, un 2^{ème} plan d'aménagement, la réalisation d'un caveau communal à 2 places puis à 6 places, d'une citerne de récupération d'eau de pluie, d'un bâtiment annexe ainsi qu'un entretien régulier améliorèrent l'aspect et le fonctionnement du cimetière.

Le cimetière fut agrandi plusieurs fois depuis. En 2012, le 3^{ème} columbarium est installé dans une chapelle donnée à la commune.

Brie, primée au concours "Charente, patrimoine vivant"

En 1997, lors de la reprise des concessions, en conformité avec la loi, les reliquats mortuaires ont été répertoriés et conservés dans un ossuaire.

La commune a décidé de conserver 41 tombeaux avec notamment 13 sarcophages de pierre, 4 tombeaux en bâtière et 2 chapelles pour les mettre en valeur.

Les critères de sélection furent :

- historiques : par rapport au vécu des personnages ;
- esthétiques : prise en compte de l'ensemble architectural du tombeau, de ses différents motifs d'art funéraire (*laurier, lierre, chêne, colonne, torche, étoile, mains unies, ...*) et de leur signification.



Pierre tombale d'un soldat de Napoléon avec des sculptures et la médaille de la Légion d'Honneur acquise lors des campagnes napoléoniennes.

Né le 20 juillet 1783 au village du Quérut, soldat de la garde impériale, artilleur à pied (*canonnier*), **Jean Dumousseau** eut la jambe gauche amputée suite à un coup de boulet à Wagram.

En retraite de l'armée napoléonienne, il revint à Brie en 1810, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur.

réalisation : septembre 2013